

Édito



Cher(e)s collègues,
Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas mais l'actualité de la profession est toujours aussi présente. Ainsi, en cette période de préparation festive où s'entremêlent la crise énergétique (carburant, électricité) et une inflation qui bat son plein, gageons que l'attractivité vers le taxi demeure. Vous trouverez néanmoins dans ce dernier numéro de 2022 la présentation d'une organisation départementale dynamique au pays du sanglier, les Ardennes, qui devrait se ravir de parcourir les autoroutes menant à la capitale à 130 km/h au lieu d'un 110km/h annoncé par certaines associations.

Après In'Extenso, la FNDT poursuit sa route par un partenariat avec American Express en vue des futurs événements sportifs en 2024 ainsi qu'une convention cadre avec la

MFA. De nouvelles collaborations qui devraient réjouir les entreprises individuelles ainsi que les sociétés de taxis affiliées à notre Fédération. Ces dernières constateront aussi des changements législatifs notamment par la participation au pouvoir d'achat de leur salarié avec une augmentation de prime défiscalisable.

Bonne lecture, bon réveillon de Noël et un bon bout d'an 2022 !

*Christophe Van Lierde,
1er vice-président FNDT*

Plus d'infos

www.fndt.fr



Partenariat American Express

Acteur majeur spécialisé dans les moyens de paiement au niveau mondial. American Express est présent dans 160 pays et dispose de 119 millions de cartes en circulation. Son modèle est unique sur le marché du paiement par carte bancaire. En effet, American Express est à la fois émetteur de carte de paiement pour ses clients et acquéreur de commerçants qui rejoignent son réseau. À l'approche de la Coupe du monde de rugby et des jeux Olympiques 2024, beaucoup de clients risquent de présenter cette carte comme mode de paiement. Volontaire pour étoffer ses partenariats, la FNDT a conclu un accord limitant la rétrocession de remises. Rapprochez-vous de votre organisation départementale FNDT pour plus d'informations.

CVL

Partenariat MFA

Soucieux d'apporter toujours plus de service à ses adhérents, la FNDT étoffe son offre avec une convention cadre permettant un contrat aux affiliés. Ce partenariat mise sur des solutions d'assurance pour l'activité professionnelle ainsi que personnelle. Rapprochez-vous de vos représentants locaux pour en bénéficier.

CVL

MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances

www.mfa.fr

Faut pas dépasser les bornes !

Changement de cap sur les autoroutes de France. La Première ministre, Élisabeth Borne, aurait confié aux journalistes que la limitation de vitesse sur les autoroutes, passant de 130 à 110 km/h, ne serait pas une bonne solution. Cette contrainte pourrait être un non-sens économique pour les acteurs sur route. CVL

Coupe du monde rugby/JO 2024, TPMR

Ces 2 enjeux sportifs majeurs, car très proches, sont en préparation. Outre le fait qu'ils soient importants pour la mise en avant de notre pays, ils représentent un enjeu fort pour l'organisation du transport, notamment celui du transport de personnes à mobilité réduite (TPMR). Ainsi, la FNDDT, soucieuse d'une participation à tous les niveaux du transport de personnes, vous informe qu'une demande accrue devrait paraître. CVL

Prime de partage de la valeur pour les salariés

Autrefois appelée « prime Macron », destinée à soutenir le pouvoir d'achat des Français, le gouvernement met en place « la prime de partage de la valeur » afin de permettre aux entreprises de verser à leurs salariés une prime exonérée de cotisations et contributions sociales. CVL

Modalités de publicité du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel

Un décret est venu modifier les usages de l'entrepreneur individuel. En effet, il doit dorénavant faire l'objet d'une publication aux annonces légales lors du transfert de son patrimoine professionnel. CVL

Union des Taxis et Transports Assis Professionnalisés : Présentation de l'UTTAP 08

C'est en 2008 que je reprends le syndicat local appelé alors USTA « Union Syndicale des Taxis Ardennais ». Nous étions à cette époque trois syndicats représentatifs dans le département des Ardennes, présents à chaque commission préfectorale comme paritaire de la CPAM. Nous avons toujours entretenu de bons rapports avec les administrations. Depuis la sortie du dernier arrêté de représentativité locale, nous sommes le seul syndicat à siéger. Nous avons donc 6 postes titulaires et 6 postes suppléants en préfecture ainsi qu'à la CPAM, au lieu de 2 postes auparavant. C'est en 2015 que la décision

a été prise de changer la dénomination de notre syndicat et d'intégrer les sociétés d'ambulances qui détenaient des ADS et, à cette époque, absorbaient toutes les ADS en vente du département. Cette manœuvre a eu pour but de ne pas voir un nouveau syndicat se créer et ainsi de pouvoir travailler main dans la main avec eux. Lors des réunions sous l'ancienne composition de la commission, nous faisons souvent face à un double discours de la part de la CPAM, qui entraînait des désaccords entre



nous. Nous sommes donc devenus l'UTTAP08, l'« Union des Taxis et Transports Assis Professionnalisés » des Ardennes. Sur les 6 postes, 2 sont attribués à des représentants des 2 professions et 4 à des artisans taxi. Tout se passe très bien et, en 7 ans, nous pouvons dire que l'équipe en place tient la route et va dans la même direction dans un bel esprit de cohésion et de concertation. J'en profite pour tous les remercier ! J'aurai donc une dernière phrase : « Longue vie à l'UTTAP 08 » !

Amandine Lempereur, Présidente UTTAP 08

Observatoire de l'accessibilité des chiens guides et d'assistance (OBAC)

Madame Sophie Cluzel, alors Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, a installé l'OBAC sous son haut patronage le jeudi 14 octobre 2021 au salon Autonomic de Paris. Chaque année, l'OBAC présente son rapport d'activités à l'occasion de sa réunion plénière. Le rapport de l'année 2021 a été rendu public le 23 novembre dernier. L'année 2021 a été riche pour l'OBAC, en particulier avec sa cérémonie d'installation, l'élaboration de sa charte de fonctionnement et la présentation du logo universel. Son rapport pointe 60 cas de refus d'accès, dont 7 mettent en cause des taxis. Ces dysfonctionnements ont entraîné des actions allant de la médiation jusqu'au dépôt de plainte. La FNDDT rappelle que la réglementation taxi exige la prise en charge des chiens d'assistance. CVL

Modulation pour 2022 de l'assiette minimale vieillesse de base des travailleurs indépendants non agricoles

Le décret paru au Journal officiel le 17 novembre dernier définit, au titre de 2022, la modulation de l'assiette minimale sur laquelle est calculée la cotisation annuelle vieillesse de base permettant aux travailleurs indépendants mentionnés aux articles L. 631-1 et L. 640-1 du code de la sécurité sociale de valider trois trimestres pour la retraite. CVL

Retrouvez les numéros précédents

www.fndt.fr



Annuaire des écoles de formation de taxi des départements FNDDT

N'ayant pas de centre de formation, la FNDDT dispose néanmoins d'un répertoire d'écoles référencées dont vous trouverez la liste partielle ci-dessous. Que ce soit pour une formation initiale, une formation continue ou une formation mobilité, ces centres dispensent des cours en adéquation avec la réalité du terrain et disposent de tous les agréments servant à bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale suivant le cas. *Didier Hogrel*

02 - CFRT 60

9 rue Ronsard, 60180 Nogent-sur-Oise

Tél. 06 45 31 19 00

Site : Cfrt-formationtaxis.fr

08 - Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Ardennes

8 rue de Clèves CS 80734, 08000 Charleville-Mézières

Tél. 03 24 82 62 07

10 - Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube

6 rue Jeanne d'Arc - BP 4104, 10018 Troyes cedex

Isabelle Martin - Tél. 03 25 82 62 00

11 - Contacter la FDT 11

Sébastien Szczytkowski - Tél. 06 45 96 72 62

13 - UTIF Formation

151 avenue Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Tél. 04 13 33 04 04 - utif.formation@gmail.com

Site : taxiformation.com

2A - Contacter la FTR2A

François Franceschi - Tél. 06 19 56 02 13

25 - Formation Taxis Plus

Tél. 07 60 01 09 73 - taxisplusgautier@laposte.net

Site : formationtaxis.com

27 - BCL Formation

Tél. 06 65 36 62 27 - bclformation@gmail.com

28 - BCL Formation

Tél. 06 65 36 62 27 - bclformation@gmail.com

31 - Contacter la FDDT 31

Cédric Lagarde - Tél. 06 52 80 34 32

32 - Contacter la AAT32

Fabien Diaz - Tél. 06 26 82 31 47

38 - Contacter l'USTI

Michel Guilot - Tél. 06 80 95 43 29

39 - GRETA du Jura

625 rue de Gottmadingen, 39300 Champagnole

Nadine Jouham - Tél. 03 84 86 90 00

Site : greta-franche-comte.fr

Suite page 4

Suite de l'article page 3

«Annuaire des écoles de formation de taxi des départements FNDDT».

41 - BCL Formation

Tél. 06 65 36 62 27 - bclformation@gmail.com

44 - Contacter le STLA

Chantal Buzer-Hardy - Tél. 06 82 17 35 59

45 - BCL Formation

Tél. 06 65 36 62 27 - bclformation@gmail.com

47 - Contacter le SATRL 47

Sébastien Lagauzère - Tél. 06 87 23 99 01

49 - CFPET

1 rue Bernard Maris, 37270 Montlouis-sur-Loire

Tél. 06 12 38 20 28

52 - Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne

Rue Decrès, 52000 Chaumont - Contact : Aurélie Doern

55 - EFT Formation

7 av. Prud Homme Havette, 55400 Etain

Pascal Gauche - Tél. 06 86 34 60 58

Site : eft-formation-taxi.fr

60 - CFRT60

9 rue Ronsard, 60180 Nogent-sur-Oise

Tél. 06 45 31 19 00 - Site : www.Cfrrt-formationtaxis.fr

63 - Contacter le TAP 63

Pascal Jeanpetit - Tél. 04 73 78 06 60

65 - Contacter l'USTHP 65

Frédéric Camy Dessus - Tél. 06 76 93 40 79

72 - CFPET

1 rue Bernard Maris, 37270 Montlouis-sur-Loire

Pascal Gauche - Tél. 06 12 38 20 28

Site : eft-formation-taxi.fr

73 - Ecole du taxi 74

745 route de Charny, 74800 Etaux

Tél. 04 50 07 86 43 - info@ecoledutaxi74.com

74 - Ecole du Taxi 74

745 route de Charny, 74800 Etaux

Tél. 04 50 07 86 43 - info@ecoledutaxi74.com

75 - CFCT92 IDF

1 place Stalingrad, 92000 Suresnes

Tél. 06 42 52 06 95 - cfct92idf@gmail.com

Site - cfct92idf.fr

75 - 2 PJ formation

Tél. 01 75 91 08 69 - Site : 2pjformation.fr

77 - Formation Taxis Plus

Tél. 07 60 01 09 73 - taxisplusgautier@laposte.net

Site : formationtaxis.com

78 - Contacter l'OPTY 78

Olivier Chazal - Tél. 06 07 66 50 07

79 - Contacter l'AAAT 79

Didier Marillas - Tél. 06 84 49 60 47

81 - Contacter la FTT81

Patricia Clavier - Tél. 06 18 92 44 92

86 - Contacter UTR 86

Stéphane Hellec - Tél. 06 79 89 72 46

87 - Contacter la FDT 87

Jérôme Taillefer - Tél. 06 22 28 38 92

88 - ECF

6 rue Claude Gellée, 88000 Épinal

Xavier Brèche - Tél. 03 29 82 12 92

91 - Formation Taxis Plus

Tél. 07 60 01 09 73 - taxisplusgautier@laposte.net

Site : formationtaxis.com

92 - CFCT92 IDF

1 place Stalingrad, 92000 Suresnes

Tél. 06 42 52 06 95 - cfct92idf@gmail.com

Site : cfct92idf.fr

93 - 2 PJ formation

Tél. 01.75.91.08.69 - Site : 2pjformation.fr

93 - CFCT92 IDF

1 place Stalingrad, 92000 Suresnes

Tél. 06 42 52 06 95 - cfct92idf@gmail.com

Site : cfct92idf.fr

94 - Formation Taxis Plus

Tél. 07 60 01 09 73 - taxisplusgautier@laposte.net

Site : formationtaxis.com

95 - CFRT 60

1 avenue de la 1^{re} Armée Française, 95600 Eaubonne

Tél. 06 45 31 19 00

Site : Cfrrt-formationtaxis.fr

971 - Contacter la FDTM

Jacques Capou - Tél. +590 690 42 58 43

972 - Contacter la FDTM

Olivier Labastide - Tél. 06 96 16 72 36

Si vous n'avez pas d'école de formation, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous vous expliquions les procédures à suivre pour former vos futur(e)s adhérent(e)s.



tél : 06 09 87 29 18
courriel : infocontactfndt@orange.fr

Directrice de publication :

Emmanuelle Cordier

Comité de rédaction : Dominique Buisson, Fabien Diaz, Didier Hogrel, Christophe Van Lierde.

Conception maquette : ©Lempickom

Crédits photos : ©Fndt sauf mention

Dépôt légal, ISSN : en cours

www.fndt.fr

@FndtFederationNationaleDuTaxi

@TaxiFndt

Éditeur : Fédération Nationale Du Taxi
38, rue de Chartres - 28360 Vitray en Beauce